

ESIROI

ÉCOLE D'INGÉNIEURS
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION



GUIDE DE LA MOBILITÉ



SOMMAIRE

Le dispositif de mobilité à l'ESIROI	3
Partir en mobilité académique	4
Les démarches internes pour partir	8
Les aides financières à la mobilité académique	10
Partir sereinement : santé et sécurité	13
En mobilité, je suis ambassadeur de l'ESIROI	15
Retours d'expérience	16



1. Le dispositif de **MOBILITÉ À L'ESIROI**

L'ESIROI encourage la mobilité en métropole et à l'international. Les élèves-ingénieurs doivent effectuer au moins un semestre de mobilité académique :

- Dans l'un des établissements partenaires de l'école en métropole
- Dans une Université européenne dans le cadre du dispositif ERASMUS
- Dans une Université internationale dans le cadre d'accords de coopération spécifiques

Dans un établissement qui entre dans le cadre d'accords réseaux

Ce dispositif de mobilité est parti intégrante de la formation et participe à construire son projet professionnel. Il doit à la fois tenir compte du contenu des enseignements, de l'établissement choisi, des conditions de mobilité et de l'environnement (coût de la vie, éloignement, immersion linguistique, ...).



2. Partir en mobilité ACADÉMIQUE

Durant vos études du cycle ingénieur à l'ESIROI, vous aurez l'opportunité de partir en échange académique pour un semestre de mobilité obligatoire au S8 ou au S9. Les départs en mobilité académique sont régis par des accords signés entre l'Université de La Réunion et un établissement partenaire. Vous en trouverez ci-dessous une liste indicative.

Attention : l'ensemble de ces accords ne concerne pas toutes les spécialités de l'ESIROI. Vous devez impérativement vérifier quelle sont les destinations possibles dans votre spécialité ainsi que le nombre de places disponibles pour chacune d'elles.

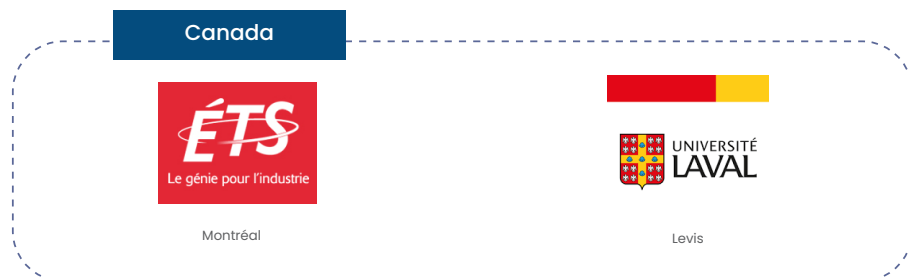
2.1 Les accords nationaux



▶ 2.2 Les accords européens



▶ 2.3. Les accords internationaux de coopération



▶ 2.4 Les accords réseaux

- **BCI CREPUQ** (Bureau de coopération interuniversitaire) : pour des études au Québec
- **ISEP** (International Student Exchange Programs) : pour des études aux États-Unis
- **INHA** pour des études en Corée du Sud

Les élèves-ingénieurs doivent se renseigner auprès de la DRI pour ces échanges :

<https://www.univ-reunion.fr/international/mobilites-a-letranger/etudier-a-letranger>

Tableau indicatif des possibilités de mobilité par semestre et par spécialité :

	Mobilités			Semestre		
	AA	BE	IT	S7	S8	S9
ENSGTI		2 /sem				
ENSI Poitiers		4 /sem			*	*
ESIAB	4 /sem				*	*
ESIREM		2 /sem				*
ICAM Strasbourg-Europe		2 /sem			*	*
INSA Lyon			6 /sem	*	*	*
IMT Mines-Albi		5 /sem			*	*
Institut Agro Dijon	*					*
Institut Agro Montpellier	*				*	*
Oniris Nantes	*				*	*
Paoli Tech		5 /sem			*	*
Polytech Annecy-Chambéry		2 /sem				*
Polytech Montpellier	2 /sem				*	*
Polytech Nantes		4 /sem			*	*
Polytech Nice		4 /sem			*	*
Sup'ENR Perpignan		4 /sem		*	*	*
Sup Galilée, Paris XIII		4 /sem			*	*
Télécom Nancy			*	*	*	*
Télécom St-Etienne			5 /sem	*	*	*

	Mobilités			Semestre		
	AA	BE	IT	S7	S8	S9
Dalarna University		2 /sem		*	*	
Universität Bonn	2 /an			*	*	*
Haute Ecole Provinciale Condorcet	2 / an	4 /an		*	*	*
Haute Ecole en Hainaut		5 /an		*	*	*
Mendel University in Brno	BIP				*	
Norwegian University of Life Sciences						
Universidad de Las Palmas de Gran Canarias		1 /an		*	*	*
Universitat Rovira i Virgili	4 /an			*	*	*
Università degli studi di Salerno	1 /an		2 /an	*	*	*
SRH Berlin University of applied sciences		2 /sem		*	*	*
Technological University Dublin		2 /sem		*	*	*
Szeged University	2 /an				*	*
Wroclaw University	2 /an			*	*	*
ETS Montréal		4 /sem			*	*
Université de Laval	*			*	*	

3. Les démarches internes **POUR PARTIR**

Le pôle Stage et Mobilité de la Scolarité, en lien avec la direction des relations internationales de l'ESIROI, est le coordinateur de la mobilité et l'interlocuteur privilégié des étudiants : il gère l'aspect administratif de leur mobilité.

Pour les aspects pédagogiques, les élèves-ingénieurs doivent s'adresser au Responsable Pédagogique : validation des vœux, élaboration du contrat d'étude, etc...

3.1 Candidature à la mobilité par les élèves-ingénieurs

- **Fin 3A** : réunion d'information sur les mobilités

Démarche individuelle des étudiants pour se renseigner sur le contenu des formations délivré par les universités partenaires

- **Mi-septembre** : transmission des choix de mobilité

Vérifier auprès du Responsable Pédagogique la liste des destinations spécifiques liées à votre spécialité.

Positionnement pour partir au S8 ou S9 : formuler des vœux pour au moins deux établissements partenaires.

3.2 Nomination dans les universités

La validation des mobilités est transmise aux élèves-ingénieurs par leur Responsable Pédagogique.

**FIN SEPTEMBRE POUR UN DÉPART AU S8
FIN FÉVRIER, DÉBUT MARS POUR UN DÉPART AU S9**

Nomination des élèves auprès des Universités partenaires par l'ESIROI



3.3 Officialisation et inscriptions dans les universités par les élèves-ingénieurs

Après validation par le Responsable Pédagogique, les élèves-ingénieurs doivent se mettre en relation avec l'Université partenaire pour s'inscrire.

Pour Erasmus, se rendre sur le site de la DRI et les contacter pour une aide à la mise en relation avec l'université d'accueil.

DEBUT OCTOBRE, POUR UN DEPART AU S8 MI-MARS, POUR UN DEPART AU S9

Une fois la candidature acceptée par l'université partenaire, l'élève-ingénieur doit s'assurer de remplir le contrat d'études mobilité (disponible auprès du chargé des stages et mobilités de l'ESIROI).

L'élève-ingénieur doit le compléter puis le faire valider par son responsable pédagogique qui le signe et enfin l'envoyer à l'Université d'accueil pour clôturer le circuit de signatures.

Le nombre de crédits ECTS à valider :

- **En Europe :** (30)
- **Hors Europe :** (nombre d'ECTS à valider par le RP)

Une fois signé de tous, le contrat est à déposer au bureau des stages et mobilité de l'ESIROI ou à renvoyer à l'adresse suivante :

stages.mobilité-esiroi@univ-reunion.fr

Que le semestre d'échange se fasse au S8 ou au S9, il faut penser à vous inscrire auprès de l'Université de la Réunion car vous restez, au cours de votre mobilité,

Attention : Les élèves-ingénieurs doivent s'assurer que les relevés de notes ont bien été transmis à la Scolarité de l'ESIROI à la fin du semestre d'échange, pour que le jury puisse valider leur semestre.



4. Les aides financières à la **MOBILITÉ ACADÉMIQUES**

Le pôle Mobilité de la Scolarité apporte aux élèves-ingénieurs toutes les informations nécessaires sur les dispositifs de bourses et de soutiens financiers à la mobilité internationale.



4.1 La bourse gérée par l'ESIROI

Elle est compatible avec toutes les mobilités citées ci-dessus :

Il s'agit d'un remboursement des frais de voyage vers le lieu de mobilité pour un montant maximum de 1000 €.

Il peut s'agir d'un billet d'avion A/R si les deux apparaissent sur une même facture.

Le cas échéant, vous pouvez choisir de vous faire rembourser votre aller ou votre retour.

A savoir aussi que le billet de train ou de bus peut également vous être remboursé à condition de bien garder la facture correspondante.

Pour cela, vous devez constituer un dossier comprenant :

- Le contrat de mobilité signé de tous
- La fiche d'attestation sur l'honneur à compléter*
- La fiche déclarative à remplir*
- La facture de votre billet d'avion et de train/bus si besoin

Attention : à bien nous fournir une facture et non un billet d'avion ! Le montant ainsi que « facture » doivent apparaître sur le document !

Ce dossier est ensuite à renvoyer complet à l'adresse suivante :
stages.mobilité-esiroi@univ-reunion.fr

* ces fiches sont envoyées par la personne en charge des stages et mobilités

**Attention : La bourse proposée par l'ESIROI n'est pas cumulable avec d'autres aides spécifiques, comme celles de la région.
Exemple: Si l'élève-ingénieur bénéficie de la bourse proposée par l'ESIROI, il ne pourra pas bénéficier de la continuité territoriale.**



4.2 Les bourses de mobilité internationale gérées par l'Université

- **AMI : Aide à la Mobilité Internationale**

Cette bourse est compatible avec les mobilités internationales (cf 2.1.3 et 2.1.4). Elle est réservée aux boursiers.

Type d'indemnisation : aide au séjour uniquement, sous condition pédagogiques et sociales

- **ERASMUS+**

Elle est compatible avec les projets de mobilité en Europe (cf 2.1.2).

Type d'indemnisation : aide au séjour et au transport



4.3 Les bourses gérées par les collectivités locales

- **LADOM : l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité**

Le dispositif passeport mobilité est compatible avec les mobilités nationales (cf 2.1.1).

Le dossier est à constituer et à remettre directement à LADOM (<https://www.ladom.fr/>)

Type d'indemnisation :

- aide au transport

Collectivités locales :

- le département,
- la mairie de votre ville...





5. Partir sereinement

SANTÉ ET SÉCURITÉ



5.1 Service à contacter

En cas de difficultés personnelles dans les pays d'accueil, tous les élèves-ingénieurs en mobilité internationale, Europe et hors Europe, peuvent contacter le Service Stages et Mobilité de l'ESIROI.

Contact : +262 262 48 33 25 – stages.mobilite-esiroi@univ-reunion.fr

Attention : fermeture administrative totale lors des périodes de vacances de décembre/janvier et juillet/août !



5.2 Prévoir une assurance

5.2.1. Assurance

Europe :

Les élèves-ingénieurs partant dans un pays membre de l'Union Européenne doivent demander la carte européenne d'assurance maladie à leur caisse d'Assurance Maladie (ou la commander sur Ameli.fr) au moins 1 mois avant de partir. Elle est valable deux ans et atteste des droits de l'élève-ingénieur à l'Assurance Maladie. Si l'on ne peut l'obtenir avant de partir, l'organisme d'Assurance Maladie délivre un certificat provisoire de remplacement.

Hors Europe :

Les élèves-ingénieurs doivent contracter une assurance personnelle, maladie et hospitalisation (LMDE, SMERRA, AIPS, ASFE/OCI...).

Cas particulier du Québec : télécharger le formulaire SE 401 Q 106.

5.2.2. Santé

VACCINATION :

Avant tout départ, vous devez vous renseigner sur les risques de maladies dans le pays de votre mobilité et sur les précautions et traitements à prendre pour éviter d'être malade sur place ou à votre retour.

Concernant les vaccins éventuels à faire avant de partir, se renseigner auprès du Ministère des Affaires Étrangères.

5.3 *Passeport et visa*

5.3.1. Le passeport

Pour une mobilité nationale, vous devez avoir une carte d'identité ou passeport valide. Pour les destinations hors Union Européenne, vous devez voyager avec un passeport. Certaines universités partenaires requièrent la copie du passeport dans le dossier de candidature. Pour l'obtenir, les ressortissants français doivent se rendre dans une mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents demandés dépendent de la situation.

Le délai de fabrication peut prendre plusieurs semaines et le coût est de 86 € en 2021. En cas de perte ou de vol pendant votre séjour, vous pouvez le renouveler auprès de l'ambassade ou consulat français à l'étranger.

Plus d'informations sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14929

5.3.2. Le visa

Suivant votre destination, il est possible que vous deviez demander un visa d'entrée. C'est un document attestant que vous êtes bien autorisé(e) à vous rendre dans un pays étranger. Il se présente sous forme d'un tampon ou d'une vignette autocollante qui est apposé sur votre passeport. Vous devez le demander suffisamment tôt avant votre départ dès réception de la lettre d'acceptation de l'université d'accueil.

Adressez-vous au consulat ou à l'ambassade du pays étranger en France pour déposer une demande. Généralement, les informations et les formulaires se trouvent sur leurs sites web. Attention aux délais d'obtention qui peuvent être longs et à certaines exigences particulières (visa biométrique...).

5.4 *Cas particulier des étudiants internationaux*

Concernant les élèves-ingénieurs internationaux inscrits à l'école, le passeport est obligatoire pour les déplacements à l'étranger et des démarches supplémentaires sont à effectuer pour le visa. Il faut vous renseigner auprès du consulat du pays ou auprès du ministère des Affaires étrangères.

5.5. Sites utiles a consulter avant de partir

▶ 5.5 Sites utiles à consulter avant de partir

Premier portail d'information pour partir à l'étranger quand on est jeune !
www.cursusmundus.com

La rubrique « Conseils aux voyageurs » du site France Diplomatie pour faciliter la préparation et le bon déroulement de votre séjour à l'étranger.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, évaluer son budget...

www.readytogo.fr

Les informations relatives à la COVID-19 selon les pays

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>

▶ 6. En mobilité je suis ambassadeur **DE L'ESIROI**

En mobilité, dans le cadre de vos études, vous devenez de fait ambassadeur de l'ESIROI. Vous avez un rôle majeur à jouer dans le rayonnement de l'école à l'extérieur au travers de l'une au moins de ses actions :

- Parler de votre parcours ESIROI et de votre mobilité auprès de l'Université partenaire ou des étudiants
- Représenter l'ESIROI sur un événement de l'Institut français ou Campus France dont les bureaux sont implantés dans chaque pays
- Alimenter et enrichir la page Facebook-Mobilité ou Instagram de l'ESIROI en communiquant sur votre expérience à l'étranger





7. Les retours

D'EXPÉRIENCE

Anne-Gaëlle, en mobilité à AgroSup Dijon

« Ce semestre de mobilité m'a permis de sortir de ma zone de confort et découvrir d'autres horizons. J'ai apprécié l'hospitalité de ma ville d'accueil et le fait d'évoluer dans un nouvel environnement, permettant de gagner en autonomie. J'ai aimé également pouvoir concilier les études et le fait de pouvoir voyager tout autant, me permettant de pouvoir m'épanouir personnellement et professionnellement, et cela avec ma promo »

Raphaël, en semestre d'échange à AgroSup Dijon

« Ce semestre m'a permis de m'ouvrir à de nouveaux horizons et opportunités professionnelles.

Une découverte professionnelle intense et enrichissante à Dijon, où j'ai pu finir mon semestre d'échange, dans les meilleures conditions qui soient. De plus les rencontres professionnelles, m'ont permis d'acquérir un réseau professionnel vaste et diversifié. Des professionnels très ouverts à la découverte et à l'apprentissage de tout horizon.

C'est une véritable aubaine, pour les jeunes réunionnais, pour qu'ils puissent se former au mieux et se servir de ces compétences d'excellence de retour sur leur île. »

Flora, en mobilité à Polytech Nantes

« Ce que j'ai aimé à Polytech Nantes c'est que chaque lundi matin était consacré au sport (le choix était varié : voile, vélo, rugby, volley...) et c'est quelque chose d'essentiel dans une école. De plus, il y a eu pleins d'heures consacrées aux projets, cela nous permet de mieux travailler en équipe tout en s'aidant des professeurs. J'ai également découvert ce que c'est que de vivre en métropole, des habitudes différentes, des paysages différents mais surtout des températures différentes. Ce semestre m'a plu et je suis heureuse d'avoir vécu l'expérience de changer d'école et de lieux de vie, c'est une expérience enrichissante qui fait grandir ! »



Vincent en semestre d'échange à IMT Mines-Albi, avec sa promo



Lors d'une visite du littoral du département du Morbihan en région Bretagne, dans le cadre du cours « Aménagement des villes et du littoral face aux changements climatiques ». Bryan

Retrouvez-nous sur



.....

TOUTES LES INFOS

stages.mobilite-esiroi@univ-reunion.fr

scolarite-esiroi@univ-reunion.fr

.....

<https://esiroi.univ-reunion.fr/>